

Procès-verbal de la 111^e assemblée annuelle de l'Association suisse pour la technique du soudage (ASS), du 31 mai 2022, à Hotel HYPERION, Messeplatz 12, Bâle

Date et heure: 31.05.2022, 14h00
Lieu: Hotel Hyperion, Messeplatz 12, 4058 Bâle
Présents: membres de l'association
Représentés: membres de l'association
Président de séance: M. Prof. Dr. Hans Gut (présidence)
Secrétaire de séance: M^{me} Alessandra Kaya (procès-verbal)

Ordre du jour:

1. Élection des scrutateurs
2. Procès-verbal de la 110^e assemblée annuelle du 8 juin 2021 à Olten
3. Rapport annuel 2021
4. Compte de résultat et bilan au 31.12.2021
5. Attribution des décharges
6. Cotisations des membres de l'ASS
7. Élections
8. Varia

Le Président, *M. Hans Gut*, souhaite la bienvenue aux participants, au nom du comité et du secrétariat de l'ASS, à la 111^e assemblée ordinaire des membres.

À l'occasion du 111^e anniversaire, le comité a décidé d'organiser l'assemblée annuelle des membres à Bâle. Le canton de Bâle avait accueilli l'ASS pour la dernière fois en 2011, à l'occasion de son 100^e anniversaire. En choisissant les lieux d'accueil de l'assemblée des membres, le comité veille à une répartition géographiquement équilibrée sur tout le territoire suisse.

À l'issue de la partie officielle de l'assemblée annuelle à 15h00, le Dr Steffi Burkhart, Human Capital Evangelist, interviendra sur le thème «Les collaborateurs du Millénaire, la ressource la plus rare du futur».

Concours X-Men

Notre magazine «Schweisstechnik/Soudure» propose depuis quelques années déjà un concours permettant de gagner un voyage dans une ville européenne, y compris hébergement et argent de poche. Chaque numéro contient une devinette. Toute personne donnant une bonne réponse participe au tirage au sort. Par exemple, si vous donnez cinq bonnes réponses, vous avez cinq fois plus de chance de gagner. Nous avons reçu plusieurs solutions correctes. Par conséquent, le gagnant sera désigné par tirage au sort. Nous avons sept candidats avec au moins une bonne réponse. Les noms se trouvent dans une boule en plexiglas. Quatre des gagnants potentiels sont présents aujourd'hui.

Tiziana Locati Harzenmoser a accepté de jouer le rôle de porte-bonheur et de tirer le vainqueur au sort.

Le gagnant s'appelle *Heinz Müller*. Il remporte un voyage à Florence pour deux personnes, y compris hébergement dans un hôtel et argent de poche. Le gagnant du prix sera informé par courrier, étant donné qu'il est absent.

Les présents ont pris connaissance du déroulement de l'événement d'aujourd'hui dans le programme qui a été envoyé aux membres le 18 mars 2022.

À la fin de l'assemblée des membres, tout le monde est invité à prendre l'apéro, visiter les stands de l'ASS dans la galerie, puis à dîner.

Salutations

Monsieur Gut est ravi d'accueillir à nouveau cette année un grand nombre de membres. La liste des participants est disponible sur le stand des Services centraux.

Comme dans toute association, les personnes ayant rendu des services particulièrement honorables sont élues au rang de membres d'honneur. Parmi les huit membres d'honneur de l'association, l'ASS relève aujourd'hui la présence des messieurs ci-après: *le Dr Hans Wettstein, le Dr Valentin Stingelin, Markus W. Form et Othmar Sproll. Reinhard A. Gsell et le Dr Mathis Preiswerk* se sont excusés.

Monsieur Gut tient à saluer tout spécialement l'illustre président d'honneur, *Monsieur Markus Gloor*.

Pour finir, le président salue les membres individuels venus en très grand nombre et les représentants des membres collectifs et donateurs qui représentent un pilier pour l'association.

Suite à la cérémonie d'accueil, le président ouvre la partie statutaire de l'assemblée annuelle qui doit avoir lieu au moins une fois par an.

Approbation de l'ordre du jour

Les invitations individuelles à l'assemblée annuelle ont été envoyées à tous les membres le 18 mars 2022, au même titre que le programme.

Selon les statuts, les demandes écrites concernant l'ordre du jour doivent être soumises six semaines avant l'assemblée annuelle. Aucune demande n'a été adressée au secrétariat. Le président demande néanmoins si quelqu'un désire faire une proposition de modification ou de complément relatif à l'ordre du jour. Ceci n'étant pas le cas, l'assemblée peut être ouverte avec le point 1 de l'ordre du jour:

1. Élection des scrutateurs et rédaction du procès-verbal

En tant que scrutateurs, le président propose Messieurs *Martin Schneider* de *ICV GmbH* et *Hanspeter Bräm* de *Gericke AG*. *Monsieur Gut* les remercie de se mettre à disposition de l'assemblée.

Les deux scrutateurs sont élus à l'unanimité et sans abstentions. Les deux Messieurs se chargeront du décompte des votes. Seuls les bulletins de vote collectés sont valables.

Comme toujours, l'élection a lieu par scrutin public. Le procès-verbal de l'assemblée est rédigé par *M^{me} Alessandra Kaya*.

2. Procès-verbal de la 110^e assemblée annuelle du 8 juin 2021 à Olten

Le procès-verbal de la 110^e assemblée annuelle, en allemand et en français, a été publié dans le numéro 4 du magazine associatif «Schweisstechnik/Soudure» du 23 août 2021, aux pages 34 à 45. Aucune erreur d'impression ni d'information n'a été signalée à l'ASS. Dans la mesure où aucune objection ou correction n'a été faite, le procès-verbal est considéré comme approuvé.

3. Rapport annuel 2021

Monsieur Gut comment ensuite le rapport annuel 2021. *Monsieur Gut* présente quelques diapositives relatant la chronique de l'ASS, du premier cours de soudure en 1911 jusqu'à aujourd'hui.

Il remercie dans la foulée les membres de l'association de leur attention et fidélité.

L'ASS a connu une année difficile. En dépit des circonstances, l'ASS a malgré tout obtenu un bon résultat. Les remerciements sont adressées en premier lieu aux collaborateurs et à l'équipe de direction du secrétariat qui se sont beaucoup investis pour parvenir à ce résultat.

Toutes les personnes présentes ont reçu le rapport annuel accompagné de la confirmation d'inscription sur papier. Le rapport annuel 2021 est également disponible en ligne pour tous les membres de l'association et les personnes présentes. Des exemplaires supplémentaires sont proposés à l'entrée.

Aucune erreur d'impression dans le rapport annuel n'a été signalée.

S'agissant de l'aspect formel, *Monsieur Gut* demande aux personnes présentes si elles sont d'accord avec la forme et le contenu du présent rapport annuel ou si quelqu'un a une remarque à formuler.

Cela ne semble pas être le cas. Le président remercie d'avoir approuvé le rapport annuel 2021.

Pour le point 4 «Compte de résultat et bilan», le président donne la parole au directeur, le *Dr Marc Harzenmoser*. Avant de présenter les chiffres du dernier exercice, *Monsieur Harzenmoser* présente les rétrospectives de l'année 2021 et les perspectives pour 2022:

Rétrospectives

Les deux filiales ont enregistré un franc succès.

- LISTEC Schweisstechnik AG a affiché l'année dernière un résultat positif et ce, même après les bonnes performances de 2020.
- Lors du premier exercice complet, notre filiale américaine, Swiss Welding Inspection Inc., a également dégagé un beau bénéfice.

Perspectives

Le *Dr Harzenmoser* informe les personnes présentes de deux événements importants qui auront lieu en 2022:

- SwissSkills à Berne, du 7 au 11 septembre 2022, avec le Championnat suisse de soudage.
- Le deuxième salon est BLE.CH, qui se déroulera du 20 au 22 septembre à Berne, où l'ASS sera présente avec son propre stand.

4. Compte de résultat et bilan au 31.12.2021

Comme d'habitude, le bilan et le compte de résultat pour l'exercice 2021 sont présentés à peu près au milieu du rapport annuel.

Les comptes de l'association pour l'exercice précédent ont été contrôlés les 14 et 15 février 2022 par l'organe de révision «Alltax AG» de Bâle, qui a été élu lors de la dernière assemblée annuelle.

Malgré les conditions difficiles causées par la pandémie, l'ASS a généré un chiffre d'affaires de quelque 10,8 millions de francs, clôturant l'exercice 2021 avec un bénéfice de près de 30 000 francs.

Le directeur tient vivement à remercier les membres et les clients pour leur fidélité envers l'association. Il remercie aussi tout particulièrement tous les collaborateurs de l'ASS qui se sont investis l'année passée au service de l'association en faisant preuve de beaucoup de souplesse et d'un engagement total.

Le directeur redonne la parole au président.

Étant donné que le rapport de l'organe de révision, à savoir Alltax AG, est publié dans le rapport annuel, il ne sera pas nécessaire de le lire. Le bilan et le compte de résultat sont approuvés à l'unanimité lors du vote suivant.

5. Attribution des décharges

Après l'approbation des comptes annuels, du bilan et du rapport annuel 2021, le président demande d'accorder décharge au comité pour la gestion des affaires en 2021. Ceci étant le cas, *Hans Gut*, le président, remercie l'assemblée au nom du comité pour la confiance qu'elle témoigne en prenant cette décision.

6. Cotisations des membres

Au cours de l'exercice 2021, les cotisations fixées par l'ASS étaient les suivantes:

Membres individuels	CHF 70.-
Étudiants et retraités AVS	CHF 35.-
Membres individuels affiliés depuis plus de 35 ans gratuit	
Étudiants et apprentis	CHF 0.-

Les cotisations pour les membres collectifs dépendent du chiffre d'affaires réalisé dans la technique du soudage:

Inférieur à CHF 1 mio.	CHF 250.-
Entre CHF 1 mio. et CHF 5 mio.	CHF 500.-
Supérieur à CHF 5 mio.	CHF 750.-
Membres donateurs	dès CHF 1 000.-

Au cours du dernier exercice, les coûts de production du magazine associatif se sont tenus la balance de sorte que l'ASS n'a pas eu besoin de recourir à une aide financière des membres. L'ASS espère pouvoir maintenir le niveau des cotisations pour les membres. Pour cette raison, le comité propose de ne pas changer les cotisations pour 2022.

Le maintien des cotisations des membres pour 2022 est approuvé à l'unanimité.

7. Élections

7.1 Élections au comité

Selon les statuts, l'assemblée des membres est compétente pour élire le président et les autres membres du comité ainsi que l'organe de révision. Lors de la 110^e assemblée annuelle à Olten (2021), le président et le comité ont été élus pour un mandat de trois ans.

Conformément aux statuts, il n'y aura donc pas d'élections générales de renouvellement lors de l'assemblée des membres d'aujourd'hui.

En 2022, l'ASS n'a pas enregistré aucun départ du comité.

Dans le sens d'un règlement de succession pour les membres démissionnaires du comité en 2023, deux personnes se portent candidates:

M^{me} *Anke Wölflinger*, responsable de l'équipe Bâtiment et construction au sein de la société Gasverbund Mittelland AG d'Arlesheim depuis 2019, présente sa candidature.

Elle est élue à l'unanimité par les personnes présentes au comité de l'ASS pour un mandat de trois ans.

M. *Rolf Affolter*, directeur des opérations/achats chez Senn AG à Oftringen depuis le 1^{er} juin 2022, se porte également candidat.

Il est élu à l'unanimité par les personnes présentes au comité de l'ASS pour un mandat de trois ans.

7.2 Élection de l'organe de révision

La vérification des comptes 2021 a été effectuée par *Alltax AG*, comme l'ont décidé les membres lors de la dernière assemblée annuelle. Le comité et le secrétariat sont toujours satisfaits du travail réalisé par cette société fiduciaire. L'ASS estime qu'il n'y a aucune raison de changer. L'organe de révision est réélu à l'unanimité par les membres présents.

7.3 Affiliation de nouveaux membres

Une diapositive est présentée afin de visualiser le nombre actuel de membres. Les diapositives suivantes font état des mutations des entreprises membres et des membres individuels. L'ASS a accusé une légère baisse en 2021.

Selon les statuts, l'assemblée doit se prononcer sur les adhésions. Le président demande si quelqu'un désire s'opposer à l'affiliation des nouveaux membres qui viennent d'être présentés. Ceci n'étant pas le cas, tous ces membres sont admis à l'unanimité et le président leur souhaite la bienvenue.

8. Varia

8.1 Prochaine assemblée annuelle

Avant de terminer la partie formelle de la 111^e assemblée annuelle, le président communique la date et le lieu de la 112^e assemblée de l'année prochaine. Le comité a décidé d'organiser la 112^e assemblée annuelle à Bellinzzone. Les membres sont cordialement invités à se réserver les

6/7 juin 2023 (mardi et mercredi)

dans leur calendrier.

Le président remercie particulièrement les collaborateurs de l'ASS et l'équipe de direction, tous ses collègues du comité et les membres de la commission, Sorin Keller (vice-président) et Aimée Schmelzer. Il remercie également le directeur, les responsables de division et les collaboratrices et collaborateurs de l'ASS pour leur énorme engagement au cours de l'année passée.

Ce dernier point clôt la 111^e assemblée des membres ordinaire. *Le président* souhaite à tous beaucoup de plaisir et de divertissement pour la suite de la journée ainsi que lors du congrès le lendemain.

Bâle, le 31 mai 2022



Prof. Dr. Hans Gut
Président de séance



Alessandra Kaya
Secrétaire de séance